

A PROPOS DU PAIN GRATUIT...

Je me résume: pour que le pain gratuit soit réalisé sans changements appréciables dans les rouages sociaux, il faut qu'il procède de l'action parlementaire. Pour qu'il procède de l'action parlementaire, il faut que les partisans du pain gratuit prennent part à cette action. Pour qu'ils y prennent part, il faut qu'ils soient membres des assemblées délibérantes et législatives. Pour qu'ils soient membres de ces assemblées, il faut qu'ils soient pourvus d'un mandat, il faut qu'ils l'aient sollicité ou accepté.

Et je conclus par une triple question à laquelle j'attends qu'on réponde sans détours:

1- si les communes, autorisées par l'État peuvent réaliser la réforme capitale du pain gratuit, n'est-il pas utile, voire même nécessaire, de pénétrer dans les conseils municipaux et les assemblées législatives pour faire triompher cette revendication?

2- Quelle attitude doit prendre logiquement toute personne qui professe l'opinion: *«que sans changement appréciable dans les rouages sociaux, le pain pour tous peut demain, si l'on veut, être réalisé»*, au cas où on lui proposerait une candidature municipale ou législative?

3- Quelle sera, quelle pourra et devra être logiquement l'attitude de *«la Sociale»* face à des candidats du pain gratuit?

Je sais bien qu'en restant sur le terrain des intégrales revendications et de la transformation totale, je passerai, - aux yeux des hommes pratiques *qui ne fusent pas dans le bleu*, - pour un rêveur et un sentimentaliste; mais je demande à Barrucand et à Pouget, - je ne connais pas d'autres partisans du pain gratuit, - comment ils conçoivent la réalisation du pain pour tous, *ans changement appréciable dans les rouages sociaux*, en dehors de l'action parlementaire, de l'intrusion de l'État, et par conséquent de la conquête pacifique et légale des pouvoirs publics.

S'ils réussissent à résoudre pratiquement la question, je discuterai point par point, l'idée du pain gratuit et la campagne entreprise.

S'ils n'y réussissent pas, n'y ajoutant pas plus d'importance qu'à une idée et à une campagne parlementaire quelconque, ne me passionnant pas plus pour celle-ci que pour une autre et en présence surtout de l'indifférence avec laquelle on accueille le projet en question, je continuerai à répudier le *«pain gratuit»* purement et simplement, *«PARCE QUE JE SUIS ET VEUX RESTER ANARCHISTE»*.

C'est ainsi que je terminai, il y a trois semaines mon article sur *«le pain gratuit»*.

Je ne qualifierai pas la réponse de la *«Sociale»*; on ne peut qualifier que ce qui existe et j'ai eu beau y mettre toute la bonne volonté désirable, je n'ai pas pu trouver la réponse de *«la Sociale»* à la triple question que je lui posai en termes si catégoriques.

«La Sociale» déclare: 1- *«que jamais l'État n'autorisera les communes à réaliser la gratuité du pain, et que, dès lors, il n'y a pas lieu pour les partisans de cette réforme d'entrer dans les conseils municipaux»*.

C'est parfait et nous sommes d'accord. Mais alors, encore une fois, que signifient ces lignes que je détache de *«la Sociale»* - n°42: *«Précisons en quelques mots la valeur de la propagande du pain gratuit. Cette idée se présente à nous sous la forme d'une mise en demeure inéluctable clamée aux dirigeants et aux capitales. Il n'y a pas à nous objecter que c'est une utopie. Non ce n'est pas un rêve bleu! Demain, si on voulait, sans changement appréciable dans les rouages sociaux, le pain pour tous serait immédiatement réalisé»*.

Oui ou non, ces lignes sont-elles écrites textuellement dans *la Sociale* du 23 février au 1^{er} mars?

Oui ou non, cela veut-il dire qu'on pourrait avec le maintien de l'État (car la suppression serait, j'imagine, un changement appréciable dans les rouages sociaux), réaliser la gratuité du pain?

J'ai l'intime conviction, moi, que demain, si on voulait, le pain serait gratuit, et la viande aussi, et le vêtement, et le logement, et tout le reste.

Si je n'avais pas cette conviction, je ne serais pas libertaire. Mais je suis convaincu que cette gratuité du pain comme de toutes choses ne peut être obtenue que par le renversement total des institutions actuelles et non *sans changements appréciables dans les rouages sociaux*.

«*La Sociale*» invoque les articles de Barrucand dans la *Revue blanche*. Peu de camarades lisent celle revue. Je l'ai là sous les yeux et j'y lis (6^{ème} année, t.8, n°49, 15 juin 1895, p.520, sous la signature «*Barrucand*»): «*Nous résoudrons le problème avec les quantités ordinaires et connues et par simple exposé. Les boulangers librement établis et en concurrence continueraient à faire le pain et à le distribuer suivant les besoins, mais au lieu de le vendre à la population, il le lui donneraient,*»...

Les boulangers en concurrence. - On le voit, il s'agit bien du régime actuel de propriété privée; sous régime de propriété sociale, concurrence industrielle ou commerciale est un terme dénué de signification.

Et un peu en-dessous: «*Les municipalités seraient autorisées à couvrir la dépense du pain en l'inscrivant à leur budget*».

Oui ou non, ces lignes sont-elles extraites du projet de Barrucand publié par la *Revue blanche*?

Oui n'est-ce pas? Ne supposent-elles pas, puisqu'il s'agit du projet d'application pratique du pain gratuit, que l'État est susceptible d'autoriser les communes?

Alors, pourquoi déclarer formellement qu'il en est incapable? Tâchez donc de vous mettre d'accord, *Revue blanche* et *Sociale*, Barrucand et Pouget!

Quant aux «*mises en demeure*», laissez donc celle fumisterie aux partisans du quatrième État. Ça fait partie de leur matériel d'artillerie, ainsi que les fusils bourrés avec les bulletins de vote. Bulletins de vote, mises en demeure, ordres du jour de blâme et de flétrissure, voilà une baliste qui ne fera jamais le moindre bobo aux riches et aux gouvernants.

«*La Sociale*» déclare: 2- «*que si celui à qui on offre une candidature municipale ou législative a la conviction que le communisme du pain ne peut aboutir par les voies légales, il n'a qu'à répondre "zut" aux nigauds désireux d'abdiquer entre ses mains*».

S'il a cette conviction, son «*zut!*» est tout ce qu'il y a de plus logique. Mais si, au contraire, et c'est là toute la question en litige, il professe l'opinion que *sans changements appréciables dans les rouages sociaux*, le pain pour tous peut-être réalisé, son «*zut!*» devient tout ce qu'il y a de plus absurde.

Car enfin - pourquoi faut-il me répéter? - pour que le pain gratuit soit réalisable *sans changements appréciables dans les rouages sociaux*, il faut qu'il procède de l'action parlementaire, de laquelle tout déroule aujourd'hui. Pour qu'il procède de l'action parlementaire, il faut que les partisans du pain gratuit prennent part à cette action. Pour qu'ils y prennent part, il faut qu'ils soient membres des assemblées délibérante et législatives. Pour qu'ils soient membres de ces assemblées, il faut qu'ils soient pourvus d'un mandat, il faut qu'il l'aient sollicité ou accepté.

On le voit, ma question reste entière, debout, sans réponse.

En somme le pain gratuit ne peut être réalisé que par les voies légales ou les moyens révolutionnaires. Dans le premier cas, l'action parlementaire s'impose et il est exact d'avance qu'il n'y a pas de changements appréciables dans les rouages sociaux, ce qui signifie, implicitement, qu'il n'y a rien de changé. Dans le deuxième cas, l'action révolutionnaire apporterait bien une modification appréciable dans les rouages sociaux, puisqu'elle les briserait. Impossible de se tirer de ce dilemme.

«*La Sociale*» déclare: 3- que «*s'il se présente des candidats fourrant le pain gratuit dans leur programme, son attitude sera aussi franche que catégorique; elle aura envers ces bonshommes la même allure qu'elle a toujours eue envers n'importe quel candidat*».

Cela veut dire qu'elle les combattra. Je ne jamais douté que l'allure de «*la Sociale*» ne dût être franche

et catégorique. Mais, encore coup, la question n'est pas là. Il s'agit de savoir si cette attitude à l'égard des candidats *pain-gratuites* sera logique.

«*La Sociale*» combattra «*ces bonshommes*». J'en suis persuadé. Le *Libertaire* les combattra aussi, et ce faisant, il sera logique avec lui-même. «*La Sociale*» ne le sera pas. Toute la différence est là et elle vaut la peine d'être signalée. Il faut bien se rendre compte que certaines attitudes - pour si franches et catégoriques qu'elles soient - n'en sont pas moins fort dangereuses, parce que, les circonstances aidant, elles nous placent dans des situations fausses et ont le danger de semer la confusion dans l'esprit simple des foules.

Je suis bien aise d'avoir provoqué de la part de nos bons camarades de «*la Sociale*» des déclarations aussi nettes. Car - entre nous, nous nous devons la vérité, la franchise - leur attitude ne m'avait pas paru suffisamment catégorique dans cette campagne en faveur du pain gratuit. Les pentes sont périlleuses et on ne s'y arrête pas toujours quand on le veut.

Or, le n°23 de «*la Sociale*» contient une «*babillarde*» de Bordeaux qui relate le compte-rendu des deux conférences qu'y fit Barrucand, en octobre dernier et qui se termine ainsi:

«*Et puis, quelle excellente question à poser aux candidats qui parlent de leur amour du peuple et de leurs indignations philanthropiques: "Êtes-vous pour le pain gratuit?" C'est un coup dans l'estomac*».

Cette phrase est malheureuse. Elle peut laisser supposer que, selon qu'il répondra *Oui* ou *Non*, le candidat sera bon ou mauvais. Elle laisse penser que s'il est partisan du pain gratuit, c'est que *son amour du peuple* est sincère que s'il est adversaire du pain gratuit, c'est que *son amour du peuple* est hypocrite.

L'attitude de «*la Sociale*» envers Clovis Hugues et son projet de loi m'avait également mal impressionné.

De nombreuses correspondances de province, plusieurs toutes récentes, émanant de camarades en qui on peut avoir confiance, avaient ajouté à cette mauvaise impression.

Enfin, au risque de passer pour un questionneur enragé, il faut que je pose à Barrucand une dernière question:

«*Oui ou non, le projet de loi de Clovis Hugues est-il en conformité avec les articles de Barrucand dans la "Revue blanche"? Oui ou non, n'est-ce pas lui, Barrucand, qui a rédigé lui-même, de sa propre main, le texte de la proposition de loi dont Clovis Hugues a fait le dépôt à la Chambre?*».

Eh bien! franchement, lorsqu'on se désintéresse totalement de ce qui se passe au parlement, quand on s'en f...iche, quand on est bien convaincu que rien d'utile ne peut en sortir, est-il permis d'agir de la sorte?

Barrucand connaît Clovis Hugues, je le connais aussi. Je demande à Barrucand de dire la vérité sur ce point. Je verrai si Clovis a menti.

Un mot encore et j'aurai tout dit sur cette irritante question. Un mot, et ce sera le dernier, car, en ce qui me concerne, je suis absolument déterminé à n'en plus discuter. Aux amis de «*la Sociale*» qui prétendent que «*la discussion est l'art d'embrouiller les questions*», je tiens à rappeler que, pendant des mois, j'ai catégoriquement refusé à Barrucand - et à son grand regret - de discuter avec lui soit par écrit, soit verbalement.

Je ne suis sorti du silence que je m'étais volontairement imposé que lorsque j'ai été pour ainsi dire *mis en demeure* par «*la Sociale*» laquelle a ouvert le feu par son article: «*Discutons*».

Si la discussion est l'art d'embrouiller les questions et si je le sais mieux que personne, pourquoi m'avoir adressé cette mise en demeure?

De toutes les mises en demeure que provoquera le pain gratuit, celle-ci sera peut-être la seule qui portera ses fruits. Elle aura servi à dissiper une équivoque entre camarades luttant pour le même devenir: elle aura peut-être jeté quelque lumière sur la question controversée; elle m'aura fourni l'occasion d'adresser à Barrucand et à Pouget un appel amical que je les supplie de prendre en bonne part.

Vous, Barrucand, vous avez de l'ardeur, de l'éloquence, du savoir, consacrez toutes ces forces à l'Idée que nous chérissons. Votre beau talent peut être d'une prodigieuse utilité. Vous connaissez notre Idée; il y a plus: il est le vôtre. Ne le rapetissez pas. Ayez plus de confiance en l'intelligence des foules. Ne les ravalez pas, vous, fin lettré, délicat, au rang de simples brutes. Parlez leur - comme vous le savez faire

quand vous ouvrez tout grandes les ailes de votre éloquence, parlez-leur de pain, oui, sans doute, mais aussi de bien-être, de savoir, d'art, d'amour, de beauté, d'harmonie. Laissez-moi vous le dire, au nom de mes dix années d'incessante propagande dans tous les milieux: les foules vous comprendront. Dans le vol de leurs aspirations, elles s'élèveront aussi haut que vous; souvent, bien souvent, presque toujours, elles m'ont dépassé. Au lieu de rêver «*pain*», vos auditeurs, le soir, quittant nos conférences, et regagnant leurs logis, s'endormiront bercés par des songes d'abondance; de concorde et de lumière. Dédaignons moins les masses populaires. Elles sont moins ignorantes, moins découragées, moins aveugles que ne le disent les intéressés du socialisme pédant et de la radicaillie ignare.

Ayons confiance en elles, en nous.

Et toi, Pouget, toi qui, depuis plus longtemps que moi, as le bonheur d'avoir compris, laisse au service de tes idées intégrales les qualités qui te distinguent et qui, déjà, ont été tant profitables. Garde ton tranchet bien effilé avec lequel, mon vieux *père peinard*, tu as porté de si rudes coups à la gouvernance, à la pesaille, à la chameaucratie capitaliste et patronale. Reste ce que tous nous t'avons connu: opiniâtre, infatigable.

Surtout, l'un et l'autre, ne voyez, dans cet appel ni observations ni conseils. Je n'ai pas plus l'habitude de ceux-ci que de celles-là. Les uns et les autres seraient indignes de vous et de moi. Voyez-y ce qui s'y trouve: une bonne et franche cordialité; un désir intense de batailler avec vous pour le même triomphe: *l'Anarchie!*

Sébastien FAURE.
